partout où besoin sera et publié au Bulletin Officiel des Établissements. Papeete, le 8 septembre 1860.

Signé: E. G. de la RICHERIE.

Par le Commandant Commissaire Impérial,

L'Ordonnateur pre f. f. de Directeur de l'Intérieur, C. SUE.

No 20. — ARRÊTÉ du 25 septembre 1860 concernant l'entretien, au compte du service local de 6 chevaux de selle et de 4 mulets.

Nous, Commandant des Établissements français de l'Océanie, Commissaire Impérial aux Hes de la Société.

Vu notre arrêté du 7 septembre 1860 qui place dans les attributions de l'artillerie, le service des transports militaires à Taïti.

Vu les besoins spéciaux des Établissements de l'Océanie, notamment ceux de Taïti.

Vu le rapport du capitaine, chef du génie et directeur des ponts et chaussées.

Le Conseil d'Administration entendu;

ARRÊTONS:

- Art. 4er. Un contingent de six chevaux de selle et de quatre mulets. sera entretenu au compte du service local, à partir du 1er octobre prochain.
- Art. 2. Ces animaux sont destinés à servir de monture aux officiers ou fonctionnaires accompagnant en service le Commandant Commissaire Impérial, ou voyageant isolément dans l'île de Taïti et à porter les bagages et les vivres de ces officiers ou fonctionnaires.

Ils peuvent aussi être donnés pour le service des tournées juciciaires.

- Art. 3. Lorsqu'ils ne seront pas employés en tournée, les chevaux et mulets ci-dessus désignés pourront servir aux travaux exécutés sous les ordres du capitaine chef du génie, Directeur des ponts et chaussées qui reste chargé de l'entretien des animaux et du matériel.
- Art. 4. L'entretien de ces animaux aura lieu par un fonds spécial inscrit chaque année au budget local.
- Art. 5. L'Ordonnateur f. f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de notre présent arrêté qui sera enregistré partout où besoin s era et publié au Bulletin Officiel des Établissements.

Papeete, le 25 septembre 1860.

Signé: E. G. de la RICHERIE.

Par le Commandant, Commissaire Impérial, L'Ordonnateur pre. f. f. de Directeur de l'Intérieur, Signé : C. SUE.